



Lévis, le 21 mars 2024

Madame Sonia Bélanger

Ministre déléguée à la Santé et aux Aînés

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Édifice Catherine-de Longpré

1075 chemin Ste-Foy 15ième étage

Québec (Québec) G1S 2M1

Avis ministériel : Le bénévolat, engagement, reconnaissance et rétention

Madame la Ministre,

Vous n'êtes pas sans connaître l'importance du bénévolat encadré ou structuré dans au moins trois des principaux champs d'activité gouvernementaux soit la santé, l'éducation et le dernier mais non le moindre, l'aide aux aînés, ceux-là même qui ont participé toute leur vie à bâtir le Québec dans lequel nous et nos enfants vivons. C'est bien connu dans cette société moderne, que l'apport du bénévolat est indispensable pour assurer le bon fonctionnement de l'état, et soutenir des services de maintien à domicile.

Sans l'implication et le dévouement des personnes bénévoles, plusieurs événements, activités et services ne pourraient être rendus ou dispensés car ces derniers sont au cœur même de leurs réalisations. Prenons par exemple la reconnaissance des aînés par le programme PHA et la Journée internationale des Aînés pour ne nommer que celles-là! Au Québec seulement en 2018, 77% des Québécoises et Québécois ont fait du bénévolat, soit encadré ou informel. Cela représente plus d'un milliard d'heures consacrées à donner de leur temps pour aider et soutenir d'autres personnes.

Comme pour tous les organismes, tant au Québec que partout dans le monde, la pandémie COVID-19 2020-2022 a exacerbé la pénurie de main-d'œuvre sur le marché du travail ainsi que dans le secteur de l'économie sociale et le bénévolat.

Objectif de cet avis.

La Table de concertation des Aînés de Chaudière-Appalaches souhaite porter à votre attention, Madame la Ministre une situation qui préoccupe l'ensemble de nos Tables de concertation locales, qui font face à une diminution du nombre de bénévoles, le défi de recrutement, le nombre d'heures consacrées aux activités de bénévolat auprès des aînés, le manque de ressources et les conséquences sur l'accomplissement de leurs missions respectives.

Le bénévolat c'est quoi ?

Il s'agit d'un phénomène social ayant deux composantes :

1. Des actions qui permettent à des groupes et des collectivités de se donner des services, nouer des liens, résoudre des difficultés, réconcilier des intérêts personnels et des valeurs; des actions faites gratuitement et au service des autres, mais qui favorisent chez ceux qui les posent une appropriation matérielle et symbolique du monde qui les entoure et leur propre histoire.
2. Une institution qui génère ou soutient des actions et leur donne une place et une légitimité au sein de la société; un ensemble de fédérations et d'associations, par des politiques de programmes gouvernementaux, par un discours et des buts semblables, qui régulent ces



actions, et donnent aux bénévoles une identité commune et une expérience semblable.
(Gagnon et al., 2013 :203)

Quels sont les types de bénévolat ?

Essentiellement, il y en a deux : le bénévolat structuré ou formel et l'associatif ou informel. C'est quoi au juste? Celles et ceux qui s'impliquent dans le bénévolat structuré sont majoritairement des personnes aînées entre 55 et 75 ans. Ils s'impliquent principalement dans les OBNL et OSBL en santé et en éducation. Pour ce qui est du bénévolat informel, non structuré il attire une tranche plus jeune d'adultes qui s'impliquent dans les associations sportives, culturelles, de loisirs et autres domaines leur permettant de passer plus de temps avec leurs familles, leurs enfants et/ou petits-enfants.

Pourquoi devons-nous être préoccupés par la diminution de l'implication, du nombre de bénévoles ou encore la réduction importante du nombre d'heures consacrées au bénévolat? Les dernières années certes troublantes, ont été pour certains, l'opportunité de revoir leurs priorités de vie. Pour d'autres malheureusement ce fut une perte de capacité reliée à l'isolement ou à des problèmes de santé. Il y a eu aussi une pandémie qui a forcé les gens à s'isoler par crainte de contagion,

Combien de temps est consacré au bénévolat :

En 2018, chez les femmes âgées entre 55 ans et 75 ans, le nombre d'heures moyen de bénévolat encadré était estimé à 212.1 millions d'heures au cours de l'année. Au-delà de 65 ans le nombre d'heures chute à 202.4 heures en moyenne.

Chez les hommes âgés de 55 à 64 ans, le nombre d'heures consacrées au bénévolat était de 150.3. Pour les 65 ans et plus, les chiffres montent à 205.4. Ces chiffres démontrent l'implication des personnes de plus de 65 ans, celles et ceux qui font essentiellement du bénévolat structuré.

<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/pratique-benevolat-quebec-20183>

<https://www.journalacces.ca/cahier-de-la-semaine/le-visage-du-benevolat-a-change/>

Au Québec, il y a 2,4 millions de bénévoles actifs. Ceux-ci effectuent 384,7 millions d'heures de bénévolat par année. La présence de bénévoles dans les organismes représente également des économies considérables qui se calculent en millions de dollars par année. Le travail bénévole équivaut à près de 1,1 million d'emplois à temps plein au Canada et à plus de 200 000 emplois à temps complet au Québec.

Bien au-delà de ces chiffres, le bénévolat représente une activité indispensable pour le développement de la société. Sans bénévolat, la population verrait en grande partie sa qualité de vie affectée par une diminution de l'offre de service, une augmentation substantielle dans les dépenses gouvernementales devra combler le vide et, au final, la diminution substantielle du sentiment d'appartenance essentiel à une communauté en santé.

Source : [Hall, M. H. & al. \(2004\). Force vitale de la collectivité. Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et des organismes bénévoles \(ENONB\). Ottawa : Statistique Canada.](https://www12.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/040426/040426a01.htm)

Source :

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw045a.afficher_detail_form_reponse?owa_no_site=1847&owa_bottin=&owa_no_fich_e=100&owa_no_form_reponse=52366&owa_apercu=N&owa_imprimable=N&owa_brouillon=N&owa_fenetre_surgissante=O&owa_le_ttre=%25&owa_no_page=1



Interprétation des chiffres sur le bénévolat au Québec.

En premier lieu il est plausible de dire que le bénévolat se porte très bien au Québec et au Canada. Cependant les chiffres présentés la population tiennent compte du nombre de bénévoles de toutes les catégories, il y a donc beaucoup de variables à considérer. Pour le lecteur moyen tout semble correct, mais lorsqu'on creuse plus loin, les chiffres pour l'aide aux aînés sont plus inquiétants.

Une portion importante de nos bénévoles sont du même coup des personnes proches aidants (PPA).

On estime que le pourcentage de PPA âgées de 15 ans et plus au Québec en 2018 s'élève à 21,1 %. Cela représente environ 1 489 000 personnes de québécoise et québécois.

C'est dans le groupe d'âge de 45 à 64 ans que l'on retrouve la plus grande proportion de PPA, soit près du tiers (30,6 %). Ensuite, dans la catégorie des 65 ans et plus, 1 personne sur 5 est proche aidante (20,5 %) tandis que la proportion la plus faible des PPA selon l'âge se trouve dans la catégorie des 15 à 44 ans (14,5 %)

Les femmes sont significativement plus susceptibles d'agir comme PPA que les hommes (24,1 % c. 18,1 %). La tranche d'âge des 45 à 64 ans est celle où l'écart entre les femmes et les hommes PPA est le plus significatif (35,8 % c. 25,5 %). Par contre, il y a presque autant de femmes que d'hommes âgés de 65 ans et plus qui sont des PPA (20,7 % c. 20,2 %)

Si l'on soustrait le nombre de proche aidants PPA du nombre de bénévoles actifs auprès des aînés dans la collectivité, il est fort possible que les chiffres présentés ne soient pas conformes aux besoins réels de la société.

Ces bénévoles PPA apportent quant à eux un support inestimable à leurs proches. Cependant ces bénévoles n'ont habituellement pas de temps additionnel libre pour œuvrer dans la communauté, qui elle aussi a besoins de bras. Les PPA ne sont pas en reste devant les obstacles financiers occasionnés par leur engagement. Certes il y a des programmes de soutien financiers gouvernementaux offerts avec un encadrement très strict rendant inadmissible une majorité de bénévoles. Pour être admissible à un crédit d'impôt dans la plupart des cas le bénévole PPA doit habiter au même endroit que la personne aidée.

Source :<https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpost/credit-dimpost-pour-personne-aidante/personne-aidant-un-proche-age-de-70-ans-ou-plus/>

La valeur financière du bénévolat

Au Canada il y a plus de 12 millions de bénévoles actifs ce qui représente environ 2 milliards d'heures de travail bénévole. Au Québec seulement, nous comptons sur 2,4 millions de bénévoles effectuant 384,7 millions d'heures de travail non rémunéré chaque année. Si nos décideurs devaient remplacer ce travail bénévole par des emplois rémunérés il leur faudrait créer dans le secteur loisir seulement plus de 44000 postes à temps plein.

Les motifs d'abandon ou de désintéressement

Chez les gens de plus de 55 ans, les répondants affirment ne pas être en mesure de payer tous les frais liés à l'engagement bénévole. Ce qui est consenti pour le remboursement d'un repas n'est pas conforme à la réalité. Il est pratiquement impossible trouver un déjeuner, un dîner ou un souper au restaurant si modeste soit-il, qui corresponde aux frais de remboursement de dépenses publiés par le Conseil du trésor. Un petit déjeuner au restaurant coûte en moyenne 15 \$ avant les taxes et le pourboire. Pour le dîner et le souper les allocations sont tout aussi déconcertantes pour le bénévole.



Tout ceci se traduit par l'obligation d'un bénévole à la retraite de creuser dans ses économies pour être en mesure d'apporter du soutien, de participer aux activités et aux réunions ou tout autre engagement pour soutenir les personnes aînées. L'intention ici est de sensibiliser nos décideurs au fait que le bénévolat est un geste gratuit pas un où l'acte de don de soi se traduit par une perte financière.

Les raisons évoquées pour soit se retirer, réduire les heures d'activités bénévoles ou simplement ne plus s'impliquer sont nombreuses. Le manque de temps disponible pour faire du bénévolat est aussi un facteur déterminant qui rend le recrutement et la rétention difficile. Le manque d'occasions de mettre à profit ses aptitudes ou son expérience est aussi avancé. Nous notons également les ennuis de santé de nos bénévoles. Nous devons trouver des moyens attractifs pour stimuler l'engagement bénévole le rendre un peu plus sexy, pour citer la relève.

Source : <https://www.journaldemontreal.com/2022/12/22/votre-dejeuner-24-plus-couteux>

Source : https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4380#tri_domaine=215&tri_mesr=00

Reconnaissance du bénévolat

L'organisme le Réseau de l'action Bénévole du Québec (RABQ), souligne sur son site web l'Importance de la reconnaissance bénévole : La reconnaissance de l'action bénévole est essentielle pour le bien-être et pour l'engagement à long terme des bénévoles, afin d'assurer la pérennité des organismes! Est-ce que la reconnaissance seule est encore suffisante pour tous? Nous croyons que non!

Conséquences de la pénurie de bénévoles

Tel que spécifié dans les lignes précédentes, la région de Chaudière-Appalaches n'y échappe pas, le manque de bénévoles est criant. Durant la pandémie, les grands-parents ont été plus sollicités pour garder les tout petits, et de ce fait se sont éloigné de leurs activités bénévoles. Qui plus est, un nombre impressionnant d'activités ont été suspendus le temps de traverser la crise mondiale. De plus, les personnes impliquées disposent de moins de temps pour participer aux activités de bénévolat. Ajoutons à cela que les façons de voir le recrutement et la rétention de ceux-ci doivent se réinventer pour répondre à la grande demande et aux profils des bénévoles qui sont en évolution. Cette situation affecte l'offre de services des organismes notamment ceux qui offrent des services de soutien à domicile d'aide au transport et d'accompagnement. Beaucoup de conséquences découlent de cette réalité de pénurie de bénévoles, notamment :

- La qualité et la portée des services sont affectées;
- Des listes d'attente qui deviennent de plus en plus longues;
- Des services de soutien à domicile réduits ou non dispensés (visite d'amitié, livraison de popote roulante, etc.);
- Service de raccompagnement et transport vers les soins de santé est nettement insuffisant;
- Le recours aux soins dispensés par la famille proche aidante et par conséquent un plus grand risque d'épuisement de celles-ci
- Une surcharge sur d'autres types de main-d'œuvre.

Comme on peut le constater, les conséquences pèsent autant sur les organismes offrant des services de bénévolat que sur les aînés eux-mêmes.



Recruter pour assurer la relève

La région de Chaudière-Appalaches, tout comme d'autres régions du Québec est en constante recherche de solutions pour relever le défi du recrutement et de la rétention des bénévoles car ce phénomène n'est pas nouveau et nécessite toujours de se réinventer. Cet enjeu de recrutement et de rétention de bénévoles préoccupe les acteurs clés de la région depuis quelques années et pour lequel une gestion d'escalade à un plus haut niveau est envisagée. Cette même réalité est vécue dans diverses régions du Québec.

En 2019, la Table de concertation des ainés de Chaudière-Appalaches a consulté les administrateurs en vue d'un échange sur la thématique du recrutement et de la rétention des bénévoles. Cette réflexion a mené, en 2020, à :

- Un plan d'action régional en matière de bénévolat;
- Un comité de réflexion composé de membre de la TCA-CA et des représentants des Centres d'actions bénévoles de la région;
- Une présentation aux administrateurs par Convergence action bénévole.

À cette époque, le besoin était déjà criant : « à court terme il est important de répondre aux besoins urgents des groupes communautaires et de développer une stratégie pour les aider dans le recrutement en regard de nos connaissances actuelles des leviers disponibles. Pour ce faire, il était proposé d'offrir trois formations ». Malheureusement, la pandémie a frappé ce qui a grandement contribué à mettre le dossier sur pause.

Par ailleurs, en 2020, le Conseil des Ainés de la MRC des Appalaches avait tenu une journée thématique « Bénévolat 2020 : de la réflexion à l'action » dont les objectifs étaient de contribuer à mieux outiller les organismes pour répondre aux besoins des ainés et permettre aux organisations d'être au fait des meilleures pratiques avec leurs bénévoles.

L'enjeu du bénévolat et la recherche de solutions sont encore d'actualité. Ils ont été nommés et renommés par les neuf organismes en soutien à domicile de la région au cours des dernières années. Ils tentent d'être créatifs pour le recrutement de bénévoles mais d'autres solutions à des paliers supérieurs sont implorées.

Maintenant, au-delà des actions entreprises dans le passé, ce court texte, se voulant un cri du cœur, souhaite porter à l'attention des décideurs des propositions de solutions pouvant soutenir le bénévolat puisqu'il est temps de revoir certaines mesures et d'apporter des solutions complémentaires et concrètes au recrutement et à la rétention des bénévoles.

Propositions d'incitatifs basés sur l'aspect reconnaissance.

La plupart des personnes impliquées dans le bénévolat, à ne pas confondre avec le volontariat, le font par grandeur d'âme, habitées par le sentiment de faire quelque chose pour autrui sans attente de récompense en contrepartie. Dans Chaudière-Appalaches nous considérons que toute personne ayant donné de son temps pour soutenir les aînés, les personnes malades ou en perte d'autonomie ont envie d'être non seulement reconnus pour leurs efforts mais que cet altruisme soit mis en valeur et souligné afin d'encourager la génération qui nous suit à vouloir faire comme leurs parents et grands-parents avant eux. Comment pouvons-nous y arriver? Nous devons donner l'exemple et faire en sorte que le bénévolat soit reconnu non seulement comme important mais essentiel au bon fonctionnement de la société dans laquelle nous vivons.

La reconnaissance pour leur dévouement, mieux connue comme le (PHA) prix hommage aîné est là pour souligner l'engagement d'une personne aînée dans chacune des 18 régions du Québec. C'est



indispensable! Maintenant, que deviennent les autres bénévoles mis en candidature par leur organisme, qui ont tout autant de mérite que les lauréats mais qui ne reçoivent pas la reconnaissance publique autre que celle provenant de leur organisme ou de leur communauté respective qui les a proposés. Les tables de concertation régionales ont le loisir de financer une telle activité de reconnaissance mais pas à même le financement provenant du SA. Ne serait-il pas le moment approprié pour poser un geste concret pour encourager les bénévoles qui vont au-delà de ce qui est attendu d'eux en reconnaissant régionalement le travail qui a été accompli. Ce serait aussi une manière simple et peu coûteuse de motiver ces gens de cœur à s'impliquer davantage dans leur organisme. Une révision des conventions d'aide financière provenant du secrétariat aux aînés est-elle envisageable pour une telle cause? Le financement des tables régionales de concertation des aînés pourrait-il inclure dans ses dépenses admissibles les dépenses reliées à une activité de reconnaissance régionale?

Propositions d'incitatifs financiers

Les villes du Québec dépensent 1 milliard et demi de dollars en loisir, sport, vie communautaire etc. Ces dépenses représentent plus de 4 milliards de dollars en services à la population. Outre le travail qui se fait dans chacun des territoires afin d'agir sur des façons novatrices pour influencer l'accueil, le parcours, le sentiment d'appartenance, l'attribution des tâches en fonction des choix des bénévoles, il serait également indispensable que les instances décisionnelles de haut niveau puissent également mettre en place des mesures qui soutiendraient ces démarches réalisées à l'échelle régionale, telles que :

- Accorder, aux organismes accueillant des bénévoles, un budget spécifique dédié à la reconnaissance de ceux-ci (par exemple : activité de reconnaissance pour favoriser le sentiment d'appartenance, élargir les critères de remboursement des frais de kilométrage)
- Offrir un crédit d'impôt pour les personnes offrant des heures de bénévolat dans les domaines de la santé, l'éducation et l'aide aux aînés. Cet incitatif pourrait varier en fonction des heures données et ou des services rendus.

Les défis sont actuels et multiples certes, mais ensemble nous pouvons agir pour mettre en place des pratiques novatrices qui seraient des incitatifs à l'implication bénévole car ils sont essentiels au bon fonctionnement de la plupart des organismes sans but lucratif et auprès des aînés dans le besoin. Si on voit le bénévolat comme un placement, des mesures incitatives seraient alors un investissement

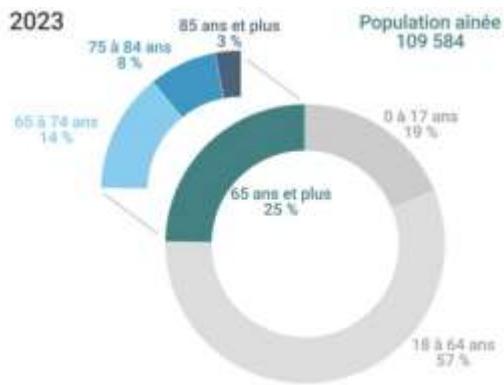
Source: [nsnvo_report_french.pdf \(uqtr.ca\)](#)

Source : [Thibault-FS-French-Final.pmd \(uqtr.ca\)](#)

Le bénévolat une ressource essentielle

En conclusion, dans Chaudière-Appalaches la perspective de voir les bénévoles se désintéresser ou pire simplement cesser toutes leurs activités, serait une catastrophe pour l'offre de service aux citoyens en général. Encore plus pour les aînés qui sont au nombre de 109584 personnes de plus de 65 ans en 2023. Selon le CISSS Chaudière-Appalaches 2023. Ceci représente 25% de la population totale de la région. Une proportion significative de ces personnes aînées, a ou aura besoin de services à domicile. Permettons-nous également de penser qu'une reconnaissance financière du bénévolat pourrait permettre à certains de combler un vide dans leur portefeuille tout en les incitant à augmenter leur participation sociale au sein de leur communauté.

Pour ces motifs madame la ministre il est permis de croire que nous avons besoin de conserver nos bénévoles et encourager sans tarder l'arrivée de nouvelles recrues.



https://www.ciSSSCA.com/clients/CISSSCA/Surveillance_infogram/Documents/RAP_DSPu_Portrait%20aines_2023-10-23_VF.pdf

Au nom de tous nos bénévoles dans Chaudière-Appalaches Veuillez accepter Madame la Ministre, nos sentiments distingués

Nicole Champagne, Présidente.